

# 2012

Rapport d'activités





# édito

## 2012, une année de transformation pour Pantin

L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 dispose que « la Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». S'il n'en fallait qu'un, notre rapport d'activités de 2012, pourrait fonder sa réalisation sur ce seul principe, au nom de la morale et du bien publics. Mais évidemment, il repose sur bien d'autres fondements.

Il veut témoigner en tout premier lieu du travail collectif réalisé, conformément au projet de mandature, au service des habitants et des usagers de notre service public local et de sa qualité, objectif constant de nos efforts.

Durant l'année 2012, l'ensemble des directions de la collectivité aura agi pour mettre en place des projets, assurer les politiques publiques locales, rendre le service public sur le territoire de Pantin. Ce rapport est l'illustration de cette réalité.

En cela, il témoigne, en la soulignant, de la progressive évolution de notre organisation collective, qui aura connu, en 2012, une forme de franchissement d'étape par l'adoption des projets de direction, la mise en place du régime indemnitaire, la redéfinition du temps de travail et l'engagement de très nombreux chantiers sectoriels.

Après une phase de consolidation de notre administration, s'ouvre devant nous une autre étape, celle de la réaffirmation d'une culture de gestion, tout aussi importante que la précédente et exigée par un contexte économique et budgétaire national qui n'est pas propice à nos collectivités.

2012 aura ainsi largement contribué à préparer ce rendez-vous, également marqué par la progressive montée en puissance du fait communautaire auquel invite désormais la Communauté d'Agglomération Est Ensemble.

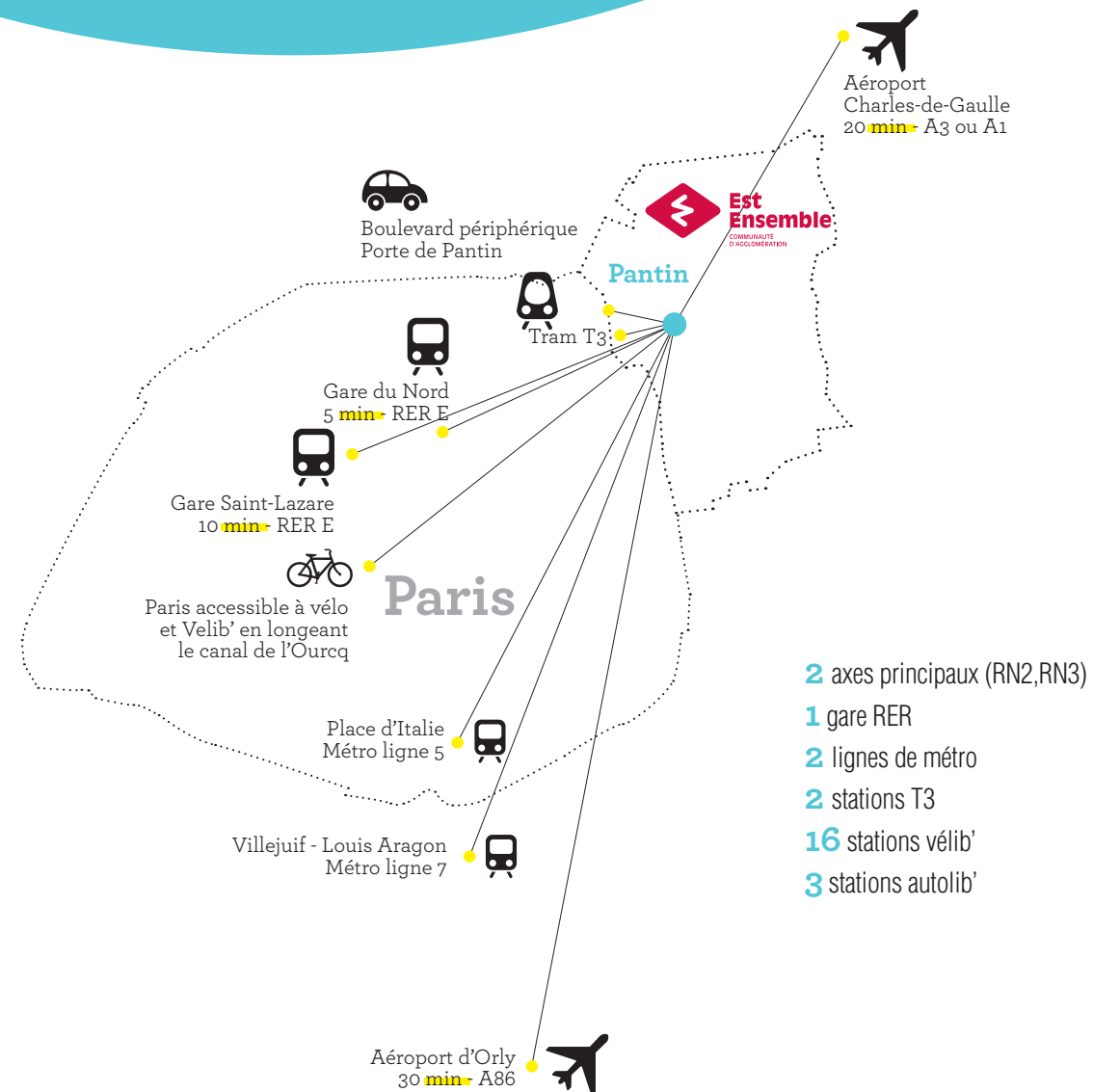
Alors, sans nul doute, 2012 aura-t-elle constitué une année riche en réalisations et en projets dont témoigne, à sa mesure, chaque page de ce rapport d'activités. Que chacun des agents de la Ville s'en trouve ici sincèrement remercié.

Jean-Louis Héno | Directeur Général des Services

En bref, le territoire et la collectivité.....	p.4
Missions rattachées à la Direction Générale des Services.....	p.12
Département Citoyenneté & Développement de la personne.....	p.14
Département Développement urbain durable.....	p.20
Département Patrimoine et Cadre de vie.....	p.26
Département Ressources.....	p.32
Département Solidarités et Proximité.....	p.38
Cabinet du Maire.....	p.44
Temps forts événementiels.....	p.47

EN BREF

# Le territoire et la collectivité



## Des hommes et des femmes

54 464 habitants (01/01/2013)  
48,4% / 51,8% répartition hommes / femmes  
20,2% taux de natalité  
373 associations

## Un réel dynamisme économique

74,4% / 25,6% population active et inactives  
3 722 entreprises  
24 986 salariés  
30 artisans créateurs dans le Pôle Pantin métiers d'art

## Des services publics orientés usagers

25 écoles maternelles et élémentaires  
30 agents de la police municipale, 16 ASVP,  
8 médiateurs  
160 professionnels de la santé dans les 3 CMS

## Un territoire urbain durable

5,01 km<sup>2</sup> superficie  
12 km de pistes cyclables  
4 000 arbres et 23 ha de parcs et jardins

## Une politique de solidarité affirmée

33% de logements sociaux  
1 291 personnes fréquentant la  
Maison de l'emploi chaque mois  
6 814 bénéficiaires du RSA en 2012,  
en augmentation de 5,8% par rapport à 2011

3 actions phares  
en 2012

# 2012, une année de refondation pour les ressources humaines

Avec l'élaboration du projet de direction, accompagnée de l'arrivée d'un nouveau DRH, la direction des Relations humaines a orienté en 2012 ses actions en vue d'optimiser les ressources internes notamment humaines pour satisfaire au mieux la réalisation des projets de l'équipe municipale tout en maintenant un service public de qualité.

## Vers une modernisation des fonctions ressources

En 2012, la ville de Pantin s'est engagée dans une modernisation de sa politique des ressources humaines. Elle s'est ainsi orientée vers une gestion de proximité mettant fin à des pratiques désormais inadaptées. Cela s'est traduit par une réorganisation de la direction en quatre pôles opérationnels et la mise en place de référents clairement identifiés. Dorénavant, chaque acteur de la DRH devient un interlocuteur unique pour chacune des directions de la collectivité. Cette nouvelle organisation, qui favorise la polyvalence des gestionnaires RH, permet un meilleur suivi des parcours professionnels. Pour accompagner cette nouvelle structuration, une refonte du système d'information des ressources humaines (SIRH) a été opérée. L'acquisition d'un logiciel RH plus moderne et plus fonctionnel permet de répondre aux objectifs communs de gestion des 1773 agents de la ville.

## Des processus « ressources humaines » harmonisés

La ville de Pantin a toujours placé le dialogue social au centre de sa politique de ressources humaines. L'année 2012 a une nouvelle fois illustré ce principe. Elle fut une année de mise en œuvre de plusieurs chantiers conclus avec les partenaires sociaux. Parmi les temps forts, l'aménagement du temps de travail en conformité avec la loi, la refonte du régime indemnitaire et l'harmonisation des fiches de poste pour un traitement plus juste et égalitaire entre les agents. Un dialogue constructif entre l'administration et les représentants du personnel a permis la concrétisation de ces projets, garantissant ainsi de meilleures conditions de travail aux agents.

## Maîtriser les dépenses de personnel

La création d'un service recrutement et d'une commission de recrutement permettent de respecter le cadre budgétaire. Cette re-centralisation de la fonction « recrutement » permet un meilleur suivi des effectifs réels et une meilleure gestion des besoins de personnels. Concernant les évolutions de carrière, la priorité est de redonner du sens à la promotion interne, aux avancements de grade et d'échelon et aux médailles. Ces nouvelles dispositions permettent une meilleure anticipation de l'évolution de l'effectif et de la masse salariale et facilitent ainsi le respect du cadre budgétaire.

## Développer les compétences

La mise en place d'un plan de formation triennal, la création d'un référentiel métier pantinois et le développement et l'accompagnement professionnel constituent les leviers de valorisation des compétences.

## Améliorer la qualité de vie au travail

En 2012, la direction des Relations humaines a renforcé son action en matière de santé et de sécurité avec la création du pôle « Vie au travail ». Ses missions sont axées autour de deux points : la prévention et le bien être au travail. Le recrutement d'un préventeur et d'un médecin du travail en 2013 va permettre de poursuivre le travail engagé en 2012 (Document unique, mise en place d'un réseau d'ACMO, dotation vestimentaire) et ainsi réaffirmer la volonté d'instaurer une culture de sécurité. Sur le plan du bien être au travail, plusieurs mesures ont été adoptées afin de faciliter l'intégration des agents souffrant de handicap ainsi que la ré-intégration et l'accompagnement des agents après un long arrêt maladie. Par ailleurs des conventions ont été signées avec le CIG afin de mettre en place une aide psychologique.



Modernisation des outils RH

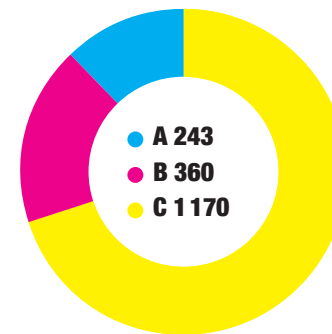


Poursuite du dialogue social

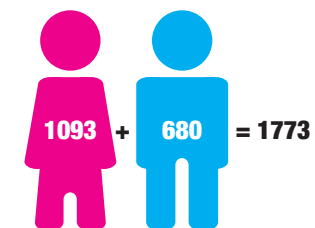


Résorption de l'emploi précaire

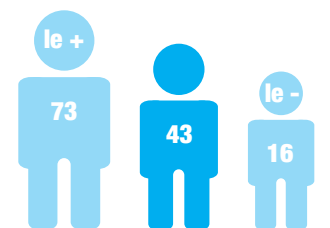
### Répartition des effectifs



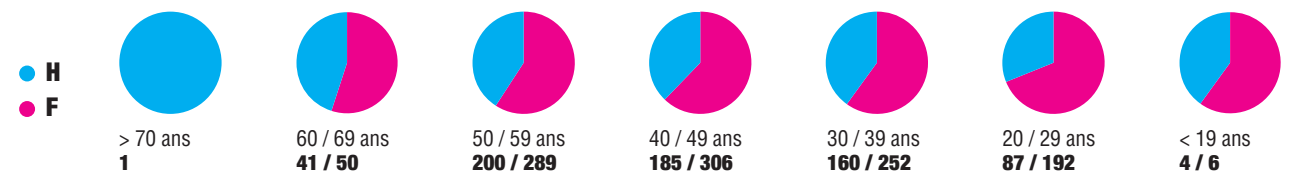
### Répartition Hommes / Femmes



### Moyenne d'âge



### Répartition selon l'âge



**67 563 173 €**  
dépenses de masse salariale  
**6,2 M€**  
2008-2012 dont 2,2 M entre  
2010-2011 correspondant au  
régime indemnitaire

### Effectifs

**1773** agents dont 1159  
titulaires, 597 non titulaires et 17  
autres (vacataires, saisonniers...)  
**71** personnes en situation de  
handicap, soit un taux d'emploi  
de 4,97%

### Mouvements de personnel

**20** recrutements de titulaires  
**33** titularisations  
**96** stagiairisations  
**364** avancements d'échelons  
**107** avancements de grade  
**19** promotions internes  
**18** mutations  
**33** départs à la retraite  
**61%** de l'ensemble des agents sont des femmes

### Formation

**410 k€** de budget  
**250** agents ont participé aux permanences  
du pôle formation  
35% - professionnalisation  
25% - apprentissage  
13% - évolution professionnelle  
9% - obligatoire et socle de connaissances  
9% - encadrement et changement  
8% - séminaires et colloques  
**545** personnes ont bénéficié d'une formation  
avec le CNFPT pour un total de 2366 jours de formation

### Dialogue social

**10** CTP / **2** CHS

# Maintenir l'investissement tout en réduisant la dette

Depuis longtemps, la ville de Pantin a basé son modèle de développement économique autour de la Taxe Professionnelle. En implantant des sièges sociaux (BNP Paribas aux Grands Moulins) et des activités professionnelles importantes (Technicentre : ateliers du TGV Est) sur le territoire communal, la municipalité a pu compter en retour sur les rentrées fiscales ultérieures liées à la Taxe Professionnelle.

## Poursuivre la stratégie financière définie en 2008

En adéquation avec ce modèle économique, elle avait d'ailleurs validée en octobre 2008, une stratégie financière reposant sur les éléments suivants :

- > ne pas augmenter la fiscalité directe locale jusqu'en 2014, notamment grâce au dynamisme fiscal de la TP ;
- > maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre et ainsi maintenir un niveau élevé d'équipement ;
- > ramener le niveau d'endettement de la Ville, à moins de 100% des recettes réelles de fonctionnement.

## 2012 : « l'effet ciseaux »

Toutefois, avec le transfert de la cotisation économique territoriale (ex Taxe Professionnelle) à la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les bases fiscales pantinoises sont devenues moins dynamiques. Par ailleurs ; les contraintes budgétaires pesant sur les finances publiques de la France impliquent le tarissement des dotations de l'Etat. Simultanément, les effets de la crise se traduisent par une augmentation des besoins des habitants et certaines prestations de service public ont dû être renforcées.

Aussi, et malgré les efforts de rationalisation des dépenses engagées, Pantin subit aujourd'hui pleinement un « effet ciseaux », situation où les dépenses augmentent plus vite que les recettes.

Pour autant, l'année 2012 répond aux objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de non augmentation de la fiscalité directe locale jusqu'en 2014.



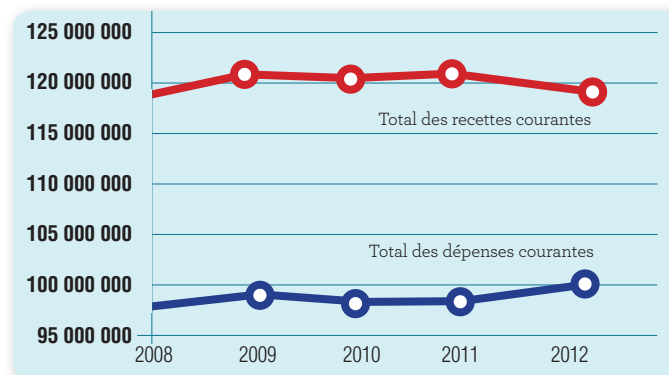
Espace public



Petite enfance



Tranquillité publique



Évolution des dépenses et recettes courantes de 2008 à 2012 (en millions d'euros)

## Des marges de manœuvre réduites

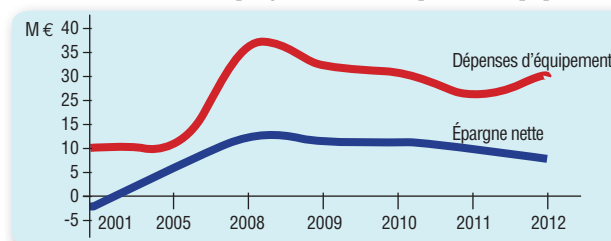
Malgré une diminution sensible de son épargne nette, les investissements se sont élevés à hauteur de 28,8 M€ en 2012, contre 24 M€ en 2011.

En passant de 11 M€ à 8,5 M€, l'évolution de l'épargne nette confirme « l'effet ciseaux » et par conséquent la réduction des marges de manœuvre de la collectivité à financer ses investissements. Ce ralentissement est assez net en 2012 (-22,7%).

Heureusement, une gestion active de la dette et la politique de désendettement amorcée en 2009 ont permis de dégager des marges de manœuvre. Les intérêts de la dette sont passés de 6,27 M€ en 2008 à 3,59 M€ en 2012.

Aujourd'hui, en poursuivant le désendettement à hauteur de 4,69 M€ en 2012, le capital restant dû au 31/12/2012 s'élève à 105,9 M€ (contre 110,59 M€ en 2011) et représente ainsi 79% des recettes réelles de fonctionnement.

Évolution de l'épargne nette des dépenses d'équipement



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

	2011	2012	Variation 2012/11 en %
Charges d'activités des services	31 515 186	29 514 540	-6,35%
Charges de personnel	64 215 720	67 276 251	+4,77%
Intérêts de la dette	3 788 845	3 591 710	-5,20%
Total des dépenses courantes	99 519 741	101 123 764	1,60%

101 363 299 €  
dépenses de fonctionnement

134 354 267 €  
recettes de fonctionnement

56 485 471 €  
dépenses d'investissement

31 319 679 €  
recettes d'investissement

0% augmentation des taux des impôts communaux

Pour les compétences transférées, les montants budgétaires sont indiqués après transfert à la CAEE

## Des investissements toujours dynamiques malgré la diminution des recettes

L'analyse globale des recettes est rendue complexe du fait de la diminution de l'attribution de compensation en corrélation avec les transferts de compétences à la CAEE mais révèle malgré tout une baisse de 0,69%, en passant de 121,6 M€ à 120,7 M€. Au delà de la non augmentation des impôts locaux depuis 2002 (conformément à la stratégie financière de la municipalité), cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des dotations et subventions perçues par la Ville (-9,4%) dans lesquelles figurent notamment la DGF et les compensations fiscales et la perte de 50% du FSRIF (Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France).

## Des dépenses maîtrisées

L'analyse des dépenses montre une évolution maîtrisée de 1,6%, soit en dessous de l'inflation. Cette situation comporte des écarts de variation importants en fonction de la typologie des dépenses.

En effet, les dépenses en lien direct avec l'activité des services municipaux sont en baisse de 6,3% et caractérisent les efforts de rationalisation de la dépense publique, tout en maintenant les services rendus à la population.

Autre poste de dépense en diminution, celui des intérêts de la dette. Cette baisse de 5,2% est liée aux conjonctures favorables sur les taux bancaires et au cercle vertueux du désendettement (-18,1% en 4 ans, date à laquelle la ville de Pantin a enclenché son processus de désendettement).

Le seul poste de vigilance reste celui des charges de personnel, avec une hausse de 4,7%, conséquence directe de la revalorisation du régime indemnitaire.

# Organiser les transferts et construire de nouvelles collaborations

En décidant de s'unir au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville ont constitué l'une des plus grandes communautés d'agglomération d'Île-de-France et la 6<sup>ème</sup> de France. Le 13 décembre 2011, les élus du conseil communautaire ont voté l'intérêt communautaire et les compétences de la communauté d'agglomération.

## Développer le territoire en mutualisant les moyens

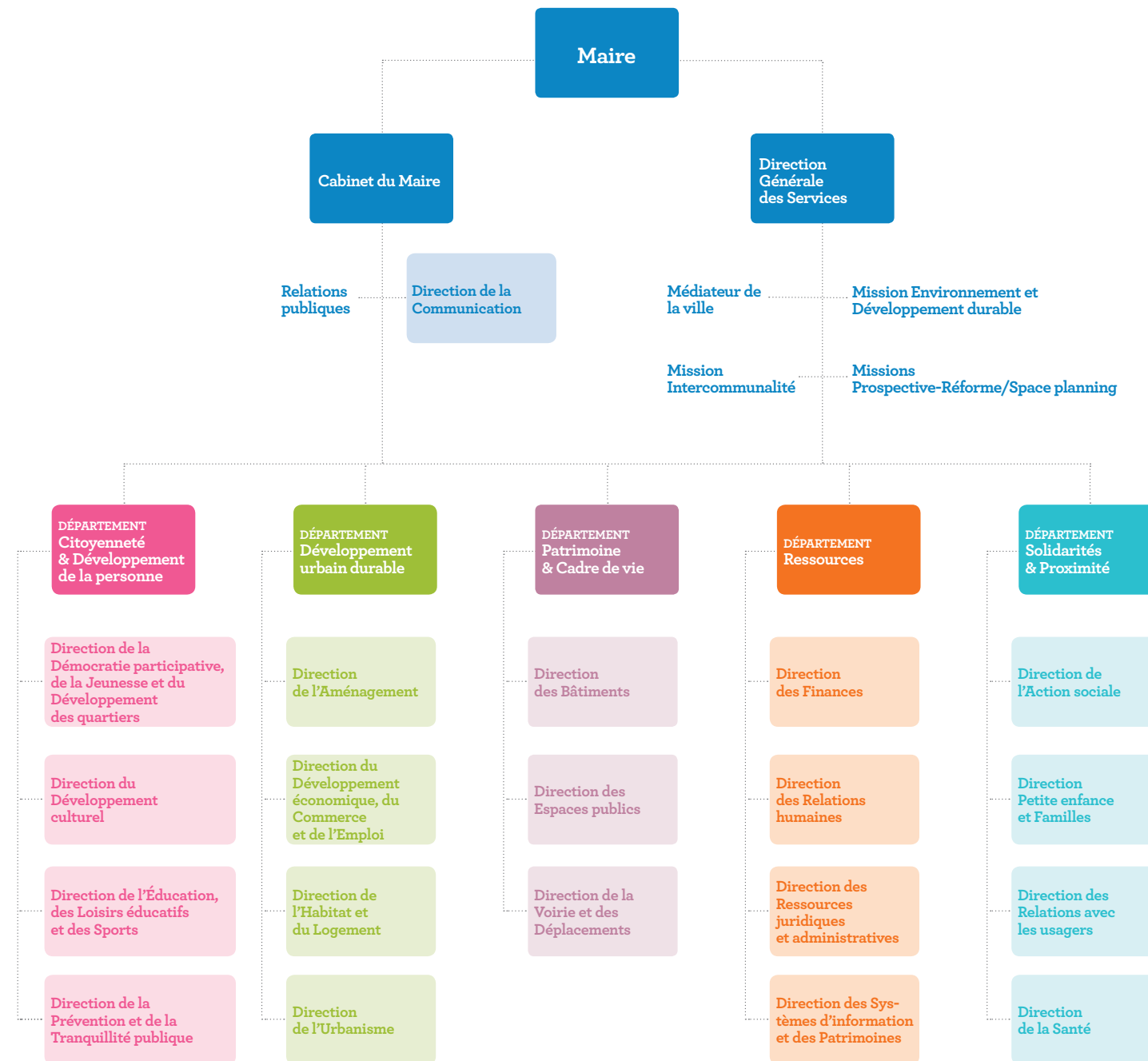
Dans la perspective du Grand Paris, à une échelle géographique devenue très concurrentielle et où les financements se raréfient, la nécessité de se regrouper afin de mieux planifier le développement territorial, de mutualiser les moyens budgétaires et humains et de faire entendre la voix des hommes et des femmes de l'Est parisien s'est rapidement imposée comme une évidence.

- À l'échelle de Pantin, les compétences et les équipements suivants ont été transférés :
- > Développement économique (à l'exception du commerce et du tourisme)
  - > Emploi, insertion (et à ce titre la Maison de l'Emploi et la Maison Revel)
  - > Aménagement, politique de la ville, habitat (ZAC du Port, Écoquartier, lutte contre l'habitat indigne)
  - > Équipements culturels et sportifs : bibliothèques, Conservatoire à Rayonnement Départemental, Ciné 104, piscines
  - > Environnement
  - > Eau, assainissement et ordures ménagères
  - > Point d'accès au droit (Maison de la Justice et du Droit)

En 2012, le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) fixe les moyens financiers et humains qui accompagnent le transfert juridique des compétences. Le montant des charges transférées se traduit par une diminution de l'attribution de compensation versée par Est Ensemble à la ville de Pantin, soit une baisse des recettes de 7 019 k€.

168 agents seront transférés de la ville de Pantin vers la communauté d'agglomération d'Est Ensemble en 5 phases successives au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Les agents du développement économique et de l'insertion seront ainsi les premiers concernés. Ils seront rejoints en avril par les agents de l'aménagement, de l'habitat et du renouvellement urbain, en mai, par ceux des piscines et du cinéma, en juin par ceux des bibliothèques et enfin en juillet par le personnel du conservatoire.

**327 M€** de recette inscrits au budget primitif 2013  
**319 857 145** de dépenses de fonctionnement et 51 M€ de dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2013  
**400 000** habitants vivent sur le territoire d'Est Ensemble



Élaboré dans le cadre de la réforme de l'administration lancée en 2010, l'organigramme est structuré en 5 départements, 20 directions, 4 missions et 63 pôles. Il a pour objectif de clarifier le fonctionnement des services municipaux, tant pour les agents que pour les Pantinois. Cette organisation, qui donne la priorité aux usagers, traduit le projet municipal, vise à préciser les circuits de décision et à améliorer les conditions de travail dans un souci d'efficacité de l'action publique.

**N.B. :** Les organigrammes développés tout au long de ce document reflètent la situation Ressources Humaines au 1<sup>er</sup> juin 2013.

MISSIONS RATTACHÉES À LA

# Direction générale des services

## Placer l'environnement au cœur des politiques publiques

L'objectif est d'assurer une meilleure prise en compte des objectifs du développement durable dans la conception et la mise en œuvre des politiques de la Ville.

**MISSION**  
Environnement  
et Développement durable

Intégration des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'action et les projets des différents services de la Ville (éco-administration)  
Organisation et développement d'action d'information et de sensibilisation à destination de la population pantinoise et des agents de la ville

### MISSION Intercommunalité

Préparation et assistance aux instances décisionnelles  
Interface entre les services de la ville et ceux de la communauté d'agglomération Est Ensemble  
Suivi des décisions municipales relatives à l'intercommunalité et aux différents partenariats de la ville

### Accompagner les directions

La mission « Intercommunalité et relations partenariales » a été créée en mai 2011 à l'occasion de la structuration de la communauté d'agglomération Est Ensemble afin d'assurer le suivi des dossiers communautaires.

### MISSIONS

#### Prospective-Réforme

Conduite et mise en œuvre opérationnelle de la réforme de l'administration : analyse du circuit du courrier, participation à la refonte de procédures

Audit et conseil auprès de la direction générale et des directions

Appui méthodologique à la réalisation des 20 projets de direction

#### Space planning

Analyse de l'existant et recensement des besoins individuels et collectifs

Planification, organisation, redéfinition des espaces de travail et aménagement des surfaces (rdc, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages)

Coordination des interventions techniques

### Accompagner la réorganisation administrative et spatiale

La mission prospective-réforme a été créée dans le cadre du lancement en 2010 de la réforme de l'administration. L'enjeu de cette mission est de venir en appui aux directions et d'instaurer une meilleure articulation entre elles.

La mission en charge de la réorganisation des espaces de travail du centre administratif assure la coordination de l'ensemble des interventions permettant de rendre cohérent l'organisation des locaux et l'organisation des directions.

### MÉDIATEUR DE LA VILLE

Être à l'écoute, en toute impartialité

Proposer des solutions amiables et concertées

Apporter un éclairage pédagogique sur les fonctionnements administratifs

### Désamorcer les conflits

Depuis septembre 2011, la ville de Pantin offre la possibilité à chacun, particulier, association ou entreprise, de s'adresser au médiateur de la ville pour dénouer une source potentielle de litige avec l'administration municipale. Objectif : apaiser les relations entre les Pantinois et les services de la collectivité en trouvant des solutions amiables.



## 2012

- Participation au Festival International du Film de l'Environnement
- Organisation de la semaine du développement durable
- Lancement d'un projet de foyers témoins dans le cadre du programme Familles à énergie positive (avec l'association Prioriterre et l'Agence locale de l'énergie de Montreuil « MVE »)
- Organisation « 24 heures de la biodiversité » et de « Ourcq Vert et bleu » autour de la biodiversité
- Parcours « Éducation à l'environnement » : 14 parcours et ateliers bénéficiant à environ 1300 enfants
- Lancement du Plan Climat Énergie Territorial

5 agents  
18,2 ke dépenses de fonctionnement

10 ateliers (cosmétique, tri, sensibilisation au développement) organisés lors de la semaine du développement durable

22 stands d'associations, 100 vélos vendus lors du Marché bio

3 expositions lors de la semaine du développement durable

## 2013

- Transfert de compétence en matière d'action en faveur de l'environnement et du développement durable de la ville vers la communauté d'agglomération Est Ensemble
- Mise en place d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

DÉPARTEMENT

# Citoyenneté & Développement de la personne

## Impliquer les Pantinois dans la vie locale

**4** directions, 785 agents, le département a pour objectif de contribuer à la formation de l'esprit public par le développement des apprentissages et la garantie de la satisfaction des besoins essentiels.

Les objectifs du département sont de :

- > garantir l'accès de tous aux apprentissages ;
- > garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles, sportives et renforcer les curiosités ;
- > développer les pratiques citoyennes ;
- > assurer la libre circulation sur l'espace public.

Le département a ainsi contribué au cours de l'année 2012 au renforcement de la vie associative et de la démocratie participative. Il a mené des projets de transformation (réactivation du CLSPD<sup>(1)</sup>, suivi ZSP<sup>(2)</sup>, plan vidéo protection, refondation des points sécurité école, du service des gardiens de parc) et a lancé de nouvelles initiatives (projet éducatif local, médiation urbaine, plan de prévention tranquillité publique) pour que plus de Pantinois soient impliqués dans la vie locale.

Alain Ananos | Directeur Général Adjoint

(1) Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - (2) Zone de Sécurité Prioritaire



Atelier théâtre  
au Conservatoire à Rayonnement Départemental

### Direction de la Démocratie participative, de la Jeunesse et du Développement des quartiers

Antoine Picardat

- > **Pôle Jeunesse**  
Nicolas Villepoux
- > **Pôle Vie des quartiers**  
Catherine Kettler

### Direction du Développement culturel

Claude Lechat

- > **Pôle Administration, Action culturelle et Communication**
- ◆ > **Pôle Enseignement artistique**  
Étienne Vandier
- ◆ > **Pôle Image**  
Jacky Evrard
- ◆ > **Pôle Lecture publique**  
François Gouyon
- > **Pôle Spectacle vivant**  
Morgane Le Gallic
- > **Pôle Technique du spectacle**  
Luc Petit

### Direction de l'Éducation, des Loisirs éducatifs et des Sports

Alexandra Debuys

- > **Pôle Accueils de loisirs**  
Gérard Blaise
- > **Pôle Éducation**  
Brigitte Lopez
- > **Pôle Nettoyement et Restauration**  
Chantal Minchella
- ◆ > **Pôle Sports**  
Christian Martinez

### Direction de la Prévention et de la Tranquillité publique

Virginie Prié

- ◆ > **Pôle Droits et Protection**  
Gwenaëlle Robin
- > **Pôle Prévention-Médiation**  
Sara Lenoël
- > **Pôle Tranquillité publique**  
Lionel Arousseau



**DIRECTION**  
de la Démocratie  
participative, de la  
Jeunesse et du  
Développement  
des quartiers

## Développer les pratiques citoyennes

La direction a pour objectif de développer une offre de services, d'activités et d'actions de proximité en associant les habitants et en favorisant leur autonomie citoyenne.

**Développement de l'implication des jeunes de 11 à 25 ans dans la vie de leur ville**

- Développer l'accueil de loisirs dans les 4 antennes jeunesse pour les 11-17 ans
- Aider les jeunes de 16-25 ans à construire des parcours de citoyenneté, des projets personnels ou professionnels en leur fournissant des ressources, des conseils et le suivi appropriés
- Lutter contre les différentes formes de rupture dont souffre une partie de la jeunesse pantinoise : sociale, identitaire et institutionnelle

**Mobilisation des habitants pour favoriser leur autonomie citoyenne**

- Offrir des services de proximité aux Pantinois et favoriser l'émergence et le développement des projets d'habitants, citoyens et intergénérationnels
- Animer et gérer les 3 maisons de quartier qui permettent d'effectuer des démarches administratives, proposent des prestations d'écrivain public, des cours pour adultes d'apprentissage du français et d'accompagnement scolaire

**Coordination des ressources pour réduire les inégalités territoriales**

- Mettre en œuvre les politiques de réduction des inégalités sociales et urbaines qui existent entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le reste de la commune



En direct de la radio SMJ

### 2012

- Organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du Noël solidaire : manifestation co-organisée avec 7 associations, mobilisant 90 bénévoles et bénéficiant à 700 personnes
- Pantin à l'heure d'été : du 6 juillet au 26 août, cette opération d'un coût de 164 000 € a attiré 4 783 personnes
- Réalisation du bilan des assises de la jeunesse 2011
- Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, ouverture nocturne hebdomadaire des guichets administratifs des maisons de quartier
- Renouvellement des conseils de quartier, conseil des jeunes et conseil des enfants

### 2013

- Ouverture de la maison de quartier Hoche-Ilôt 27
- Ouverture des antennes jeunesse le samedi après-midi
- Préparation du réaménagement de la maison de quartier des Courtillières
- Organisation de Pantin à l'heure d'été

**65** agents à temps plein  
**875 k€** dépenses de fonctionnement  
**410 k€** recettes de fonctionnement

**12 995** participations de jeunes aux activités hors vacances scolaires dans les antennes jeunesse

**2 903** jeunes accompagnés par le Point Information Jeunesse (PIJ)

**5 668** activités familles

**11 459** démarches administratives réalisées dans les maisons de quartier

**44** actions subventionnées dans le cadre des dispositifs contractualisés (CUCS, VVV, ...)

## Garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles et renforcer les curiosités

Animer le territoire, proposer une saison culturelle riche et diversifiée, coordonner les équipements culturels, favoriser l'apprentissage et la découverte de la culture pour tous, et sous toutes ses formes tels sont les objectifs de la direction du Développement culturel.



«Une cerise noire», spectacle participatif dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> Biennale Urbaine de Spectacles

### 2012

- Organisation de la première Biennale Urbaine de Spectacles
- Arrivée du numérique au Ciné 104
- Accueil de l'artiste Thomas Leon au Pavillon dans le cadre de Récits et Paysages
- 113 manifestations programmées au CRD<sup>(1)</sup>, 69 concerts et 9 spectacles
- Conception et organisation de la Fête de la musique
- Record d'entrées au Ciné 104

(1) conservatoire à rayonnement départemental

### 2013

- Transfert effectif des agents des bibliothèques, du CRD et du Ciné 104 à la communauté d'agglomération Est Ensemble

**118** agents à temps plein  
**1 427 k€** dépenses de fonctionnement  
**709 k€** recettes de fonctionnement  
**202 k€** dépenses d'investissement

**8** lieux culturels (1 CRD, 2 salles de spectacle, le Pavillon - école d'arts plastiques, 3 bibliothèques, 1 cinéma)

**54** spectacles organisés et 121 représentations assurées  
**1 485** élèves inscrits au CRD pour l'année 2012/2013

**230** élèves au Pavillon, école d'arts plastiques

**85 018** entrées au Ciné 104

**7 045** lecteurs inscrits dans les bibliothèques

**DIRECTION**  
de l'Éducation,  
des Loisirs éducatifs  
et des Sports

# Permettre l'accès de tous aux apprentissages

Entièrement orientée vers les Pantinois, la direction a pour missions de veiller aux bonnes conditions d'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires et de contribuer à leur épanouissement via les structures sportives et de loisirs. Elle a également en charge le programme de réussite scolaire et le projet éducatif local.

**Accueil des enfants de maternelle et d'élémentaire**

- Organiser les études surveillées et la logistique des écoles
- Organiser les différents dons aux élèves (trousses, livres, dictionnaires...)
- Assurer l'entretien et la sécurité des 25 écoles et des 18 centres de loisirs
- Assurer la restauration scolaire

**Éducation et réussite éducative**

- Accompagner les enfants, issus des quartiers d'éducation prioritaire, de la maternelle au second degré vers la réussite éducative
- Accompagner sur le plan éducatif et psychosocial les enfants (visites à domicile, soutien au langage, entretien avec les parents)
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

**Mise en place d'offres de loisirs**

- Proposer des offres de loisirs sans hébergement favorisant l'épanouissement des enfants
- Organiser des séjours vacances et de classes de découverte en France et en Europe
- Offrir un environnement calme et sécurisé pendant la pause méridienne
- Promouvoir les valeurs du bien-vivre ensemble et de la tolérance

**Développement des pratiques sportives**

- Développer la pratique du sport auprès des enfants et mettre en place des projets socio-sportifs
- Mettre à disposition des utilisateurs des installations sportives en parfait état, planifier les usages et assurer l'entretien
- Soutenir les associations sportives de la Ville



Un mercredi tonique à l'EMIS

## 2012

- Diagnostic du Projet Éducatif Local
- État des lieux des ressources éducatives de la Ville et mise en place d'ateliers publics sur diverses thématiques
- Mise en place de formations internes des agents vacataires et attribution de nouvelles responsabilités aux directeurs des centres de loisirs (dans le cadre de la pause méridienne)
- Élaboration du cahier des charges sur la formation commune ATSEM / Animateurs pour l'accueil d'enfants en situation de handicap et formation des agents
- Mise en place d'un nouveau dispositif d'accueil des collégiens temporairement exclus (ACTE)
- Réactivation des ateliers du langage afin de lutter contre les retards de langage
- Participation au dispositif de sécurisation du passage Honoré
- Contribution aux diverses manifestations organisées par la Ville (Noël à Pantin, Pantin la Fête)

## 2013

- Finaliser le Projet Éducatif Local
- Participation à la création d'une classe de moins de 3 ans à l'école Jean-Lolive et à l'extension du centre de loisirs Aragon
- Élaboration d'une formation autour de l'hygiène et de l'entretien des locaux pour le personnel d'entretien
- Co-pilotage, avec les directions de l'Aménagement, de la Petite enfance et des Bâtiments, de la mission d'étude prospective sur les besoins d'accueil petite enfance, des écoles et des équipements sportifs
- Transfert des effectifs de la piscine Leclerc et du bassin Baquet à la communauté d'agglomération Est Ensemble

# Circuler en toute liberté

La direction de la Prévention et de la Tranquillité publique doit garantir à chaque Pantinois de pouvoir circuler librement sur le territoire de la commune. Pour cela, elle doit faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique.



## 2012

- Mise en œuvre du plan de prévention et de tranquillité publique signé le 17 novembre 2011
- Mise en place de la vidéo protection sur le territoire pantinois
- Municipalisation de l'activité de médiation urbaine

## 2013

- Réorganisation de la police municipale
- Mise en place du PV électronique
- Création d'une brigade de l'environnement
- Développement de la médiation
- Mise en place d'une nouvelle convention entre la police municipale et la police nationale

**DIRECTION**  
de la Prévention  
et de la  
Tranquillité publique

**Maintien de la sécurité des espaces publics**

- Assurer l'ordre et la sécurité publics
- Sécuriser les biens et les personnes
- Exécuter les arrêtés de police du maire et constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés
- Gérer les prestations de sécurité privée

**Coordination des actions de prévention**

- Réguler l'espace public
- Intervenir sur les nuisances
- Garantir l'application du règlement des parcs et jardins

**Politique d'accès au droit et d'aide aux victimes**

- Conseiller juridiquement les usagers via la maison de la Justice et du Droit
- Sensibiliser, informer les plus jeunes sur les enjeux de la citoyenneté

Sortie scolaire sous l'œil vigilant d'un Agent de la Surveillance de la Voie Publique

**536** agents à temps plein  
**7 641 k€**  
dépenses de fonctionnement  
**1 548 k€**  
recettes de fonctionnement  
**550 k€**  
dépenses d'investissement

**4** gymnases  
**2** stades  
**5 680** enfants scolarisés  
**800** enfants en séjours vacances et 750 en classes de découverte  
**4 000** enfants servis chaque jour dans les cantines  
**63 750 m<sup>2</sup>** de locaux nettoyés quotidiennement  
**26** associations sportives, 10 000 pratiquants

**64** agents à temps plein  
**718 k€**  
dépenses de fonctionnement  
**224 k€**  
recettes de fonctionnement

**4 121** personnes ont fait appel au service public de la Maison de la Justice et du Droit  
**20** conflits de voisinage réglés par mois  
**150** contacts établis avec des populations en errance (SDF, sans papiers)  
**500** signalements divers

DÉPARTEMENT

# Développement urbain durable

## Atteindre l'équilibre social

**4** directions, 49 agents, le département est chargé de définir et mettre en œuvre la stratégie de développement urbain de la ville, en partenariat avec les acteurs privés et institutionnels. Sa mission principale consiste donc à accompagner la dynamique pantinoise en matière de construction et d'accueil d'entreprises pour permettre l'émergence d'une ville agréable, durable et solidaire. L'année 2012 a ainsi vu se concrétiser l'installation de Chanel et le déménagement d'Elis au nord du Canal, ou encore l'ouverture de la Galerie d'Art Thaddaeus Ropac. La direction de l'Aménagement a poursuivi le pilotage de la ZAC du Port et de l'Écoquartier. Par ailleurs, la direction de l'Habitat et du Logement a supervisé des programmes de construction de logements qui viennent compléter l'offre présente sur Pantin. La rénovation de l'habitat se poursuit, avec la dernière phase de la requalification du Serpentin, aux Courtilières, et la poursuite de la lutte contre l'habitat indigne dans les quartiers des Quatre-Chemins et des Sept-Arpens principalement. 2012 a été également une année charnière pour le département, puisqu'une partie des compétences s'est vue transférée à la communauté d'agglomération Est Ensemble.

Alice Veyrié | Directrice Générale Adjointe



Les Courtilières à l'horizon 2016

### Direction de l'Aménagement

Olivia Metz

- > Pôle Aménagement et Renouvellement urbain
- ◆ > Pôle Écoquartier gare

### ◆ Direction du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi

Isabelle Gillard

- > Pôle Aménagement et Animation économique
  - ◆ > Pôle Centre de ressources
  - ◆ > Pôle Insertion, Emploi et Formation et coordinateur Maison de l'Emploi
- Xavier Hébert

### Direction de l'Habitat et du Logement

- ◆ > Pôle Amélioration et Habitat privé
- Philippe Vitas
- > Pôle Logement social
- Nathalie Baugy

### Direction de l'Urbanisme

Charles Ott

- > Pôle Intervention foncière & immobilière
- Aurélie Vennin
- > Pôle Prospective et Développement urbain
- Vincent Lemarchand
- > Pôle Urbanisme architecture

DIRECTION  
de l'Aménagement

# Piloter la transformation urbaine

2 Projets de Renouvellement Urbain (PRU), 5 Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), 1 Écoquartier de 35 ha, 4 secteurs de recomposition urbaine (Méhul, Portes de l'Ourcq, Géode, Bassin de Pantin) : la direction est en charge du pilotage de l'ensemble de ces projets.

**Pilotage des projets d'aménagement**

- Maîtriser le planning et l'environnement financier des dizaines de projets d'aménagement engagés
- Mobiliser les partenaires en temps utile, en interne à la ville comme en externe
- Adapter les modes de gestion aux spécificités du projet

**Accompagnement du renouvellement urbain**

- Contribuer à la transformation des quartiers par le suivi des différentes phases des projets de renouvellement urbain (PRU des Quatre-Chemins, PRU des Courtilières, secteur Méhul)
- Permettre le désenclavement et renforcer l'attractivité des quartiers en renouvellement
- Favoriser la mobilité résidentielle

**Pilotage du projet d'Écoquartier**

- Fixer un niveau d'ambition environnementale pour le projet
- Garantir les conditions de la mixité sociale et urbaine
- Coordonner une démarche de participation citoyenne au service du projet
- Définir et animer un système de gouvernance ad hoc



Perspective de la nouvelle place du marché, rue Hoche (Horizon 2014)

**6** agents à temps plein  
**69 k€** dépenses de fonctionnement  
**34 k€** recettes de fonctionnement  
**3 470 k€** dépenses d'investissement  
**694 k€** recettes d'investissement

**2/3** du territoire pantinois en secteur de projets

# Favoriser l'économie et l'emploi

La direction du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi doit assurer la promotion et l'animation du tissu économique et commercial, le développement touristique. Elle doit par ailleurs faciliter la mise en place et la coordination d'actions visant à rapprocher l'offre et la demande d'emplois.

DIRECTION  
du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi

**Accompagnement des projets de développement économique de la ville**

- Soutenir la création d'activités et d'entreprises
- Proposer une offre commerciale de proximité diversifiée et de qualité aux habitants et salariés de Pantin
- Améliorer la qualité générale des marchés

**Développement de l'emploi local et de l'insertion professionnelle**

- Signer des chartes partenariales avec les entreprises et développer l'offre de services de la Maison de l'Emploi qui leur est destinée
- Apporter un soutien aux structures associatives PLIE et Mission locale
- Faire connaître les métiers, la formation et proposer des rencontres métiers

**Développement du Pôle Pantin métiers d'art**

- Développer l'offre de services proposés aux artisans : appui économique, formation, mise en réseaux,...
- Identifier les partenariats et les financements pouvant bénéficier aux artisans d'art

## 2012

- ZAC Centre Ville : poursuite des procédures de libération du foncier du dernier lot de logements, accompagnement de la SEMIP et du DPCV pour la conception des espaces publics, définition de la programmation urbaine des pieds d'immeuble des 4 premiers lots à construire
- ZAC des Grands Moulins et hors ZAC : accompagnement d'Elis dans sa relocalisation, définition des modalités de commercialisation des lots de logements en ZAC, sélection des équipes de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction de logements hors ZAC
- ZAC du Port : suivi du concours de maîtrise d'œuvre des espaces publics et désignation de l'équipe lauréate, sélection des équipes de maîtrise d'œuvre pour les opérations de logements et préparation des permis de construire
- Secteur Méhul : finalisation du 1<sup>er</sup> volet de l'étude urbaine et expertise des premiers projets architecturaux
- ZAC Hôtel de Ville : fin des négociations pour la construction du dernier immeuble de bureaux, formalisation des travaux à mener sur la cour de l'école de la Marine
- PRU des Courtilières : phase opérationnelle du plan directeur et poursuite des réflexions
- PRU des Quatre-Chemins : négociations et acquisitions foncières, élaborations de projets de construction

## 2013

- Pilotage des ZAC Grands Moulins, Hôtel de ville, Centre ville, Vilette, Quatre-Chemins
- Suite de la recomposition urbaine du secteur Méhul
- Pilotage de la recomposition urbaine des PRU Courtilières et Quatre-chemins
- Poursuite des transferts de compétences pour la ZAC du Port, de l'Écoquartier, de la Porte de l'Ourcq et du Bassin de Pantin et accompagnement d'Est Ensemble



Secret de fabrication dans un atelier d'artisans d'art aux Quatre-Chemins

## 2012

- Plus de 6 000 personnes pour les journées européennes des métiers d'art, les Designer's Days, la Biennale déco et création d'art
- Accompagnement de 15 artisans par la Maison Revel. 7 projets éducatifs ont été menés permettant à 200 enfants de l'école J.Lolive et des centres de loisirs J.Baker et J.Prévert de découvrir le textile, la facture instrumentale, la céramique
- Réalisation de 2 forums et 11 ateliers métier qui ont permis d'affirmer le rôle d'information de la Maison de l'Emploi
- Renforcement de la coordination des structures de la Maison de l'Emploi (Mission locale de la Lyr, Plie, mission RSA) afin de répondre de façon plus qualitative et ciblée aux besoins de recrutements des entreprises pantinoises

## 2013

- Transfert des effectifs de la Maison de l'Emploi et de la Maison Revel à la communauté d'agglomération

**11** agents à temps plein  
**186 k€** dépenses de fonctionnement  
**241 k€** recettes de fonctionnement

Maison de l'Emploi :  
**15 500** usagers accueillis (+13% par rapport à 2011)  
**23 000** appels téléphoniques reçus (+11% par rapport à 2011)

Maison Revel :  
**45** permanences pour les artisans d'art du pôle

## Favoriser l'accès pour tous à un logement de qualité

La direction a pour vocation d'accompagner les Pantinois dans l'accès au logement social, l'amélioration du confort des logements anciens et le développement de l'accession à la propriété à prix maîtrisé.

### Mise en œuvre de tous les moyens disponibles pour résorber l'habitat indigne et empêcher la dégradation du patrimoine privé existant

- Assurer la sécurité et la santé publique dans les logements, par application des pouvoirs de police municipale et des pouvoirs délégués du Préfet
- Aider au maintien de la population sur la commune

### Mise en place d'un véritable parcours résidentiel dans la commune pour chaque Pantinois

- Pallier la carence de logements, notamment par une meilleure rotation dans le parc HLM
- Développer les liens avec les bailleurs pour un meilleur service aux habitants

Des logements et des commerces sur les bords du Canal (horizon 2017)



### 2012

- Rédaction d'une charte qualité habitat qui fixe les objectifs en termes de qualité d'usage (surface, configuration, exposition,...) et de performance énergétique et environnementale pour la construction neuve à usage de logement
- Participation à la mise au point des programmes de promotion privée
- Pilotage des 2 OPAH (Centre sud et Quatre-Chemins)

### 2013

- Renforcement des interventions de type travaux d'office
- Enquête de terrain visant à passer d'une logique curative à une logique préventive de résorption de l'habitat indigne en améliorant la connaissance du tissu bâti par la réalisation de collectes d'informations concernant l'habitat collectif

**15** agents à temps plein  
**278 k€** dépenses de fonctionnement  
**679 k€** recettes de fonctionnement  
**3 692 k€** dépenses d'investissement  
**31 k€** recettes d'investissement

**Habitat indigne**  
**1 467 k€** dépenses de fonctionnement  
**813 k€** recettes de fonctionnement

**116** signalements reçus (insalubrité et péril)  
**4** arrêtés de péril  
**3 272** demandes de logement social dont 1 319 premières demandes  
**263** relogements effectués dont 229 par Pantin Habitat

## Réguler l'action foncière et garantir la qualité de la conception urbaine des projets

Dans un contexte marqué par un renouvellement urbain important et des réserves foncières limitées, la direction définit la stratégie foncière de la ville, garantit la qualité de conception et de réalisation des projets et coordonne les procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### Définition d'une stratégie foncière et patrimoniale pour la ville

- Rationaliser le patrimoine immobilier privé de la ville en optimisant son occupation, et en s'assurant de son adéquation avec les besoins des services et de l'ensemble des acteurs du territoire (associations, collectivités,...)
- Diminuer le coût du portage foncier

### Maintien de la qualité de la conception urbaine, de la réalisation architecturale et le choix des matériaux

### Coordination des procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de son bon déroulé sur le plan technique et administratif



### 2012

- Enquête publique du 6 septembre au 8 octobre concernant la 3<sup>ème</sup> modification du PLU de la ville de Pantin
- Mise à jour de l'Atlas du développement urbain durable pour mieux appréhender le territoire de Pantin à travers les thématiques de l'habitat, du logement, de l'urbanisme réglementaire, du foncier, des équipements publics et de l'architecture
- En voie d'achèvement de travaux : opération de 58 logements Kaufman & Broad, 27 000 m<sup>2</sup> SHON des Ateliers Hermès et de 28 logements rue de la Liberté
- Construction de logements sociaux aux abords des Grands Moulins de Pantin
- Poursuite des cessions et acquisitions foncières nécessaires aux projets d'aménagement

### 2013

- Poursuite de la sécurisation et de la rationalisation du parc immobilier
- Production et procédure de modification n° 4 du PLU
- Poursuite du travail d'analyse et de cartographie
- Pré-instruction et instruction des différents projets en ZAC (350 logements sur la ZAC du Port)

**15** agents à temps plein  
**1 622 k€** dépenses de fonctionnement  
**11 131 k€** recettes de fonctionnement  
**8 415 k€** dépenses d'investissement  
**1 973 k€** recettes d'investissement

**46** permis de construire  
**14** permis de démolir  
**689** certificats d'urbanisme d'information

DÉPARTEMENT

# Patrimoine et Cadre de vie

## Assurer la qualité de l'espace public et des bâtiments de la ville

**3** directions, 209 agents, la qualité de l'espace public, permettant aux Pantinois de mieux vivre ensemble est une priorité. 2012 a permis de regrouper au sein de la direction des Espaces publics tous les pôles gérant les interventions de proximité. La mise en place du N° Vert « Allo Espaces Publics - 08000.93.500 » en novembre 2012, permet aux Pantinois de signaler tous les désordres existants sur l'espace public et d'obtenir une réponse à leurs demandes.

La qualité des espaces verts de la ville constitue également une composante essentielle de l'espace public. La politique de déplacements et de réaménagement des voiries permet de proposer aux Pantinois une offre de transport plus équilibrée : zones 30, aménagements cyclables, extension du périmètre de stationnement payant, projets de transports en commun. Les Pantinois sont informés des risques majeurs sur le territoire au travers du Plan Communal de Sauvegarde.

La direction des Bâtiments s'inscrit dans une logique d'amélioration des conditions d'accueil du public, des conditions de travail des agents ainsi que dans l'optimisation des dépenses énergétiques.

Guillaume Gardey | Directeur Général Adjoint



En famille, au parc Henri-Barbusse

- > **Pôle Administratif**  
Christine Pipet
- > **Pôle Finance Gestion**  
Patrick Montis
- > **Risk Manager**  
Armelle Pitrey

**Direction des Bâtiments**  
Patrick Tymen

- > **Pôle Ateliers municipaux**  
Edgard Viseur
- > **Pôle Garage municipal**  
Marc Rousselle
- > **Pôle Logistique**  
Patrick Denis
- > **Pôle Patrimoine bâti**  
Sophie Lallouet

**Direction des Espaces publics**  
Anne-Emmanuelle Bonnay

- > **Pôle Domaine public**  
Éric Mallecot
- > **Pôle Espaces verts**  
Didier Méreau
- > **Pôle Propreté**  
Alain Cutillas
- > **Pôle Territorialisation**  
Pascal Delcambre

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**

- > **Pôle Études et Travaux neufs**  
Julie Hecquard
- > **Pôle Transport et Circulation**

DIRECTION  
des Bâtiments

# Préserver et entretenir les bâtiments municipaux

Le patrimoine de la ville est constitué de 180 bâtiments régulièrement entretenus par la direction pour les maintenir en bon état.

**Intervention sur les bâtiments de la ville**

- Contribuer à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation
- Garantir la mise en conformité (PMR, réglementation incendie)
- Réaliser des travaux d'entretien (peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, menuiserie)
- Réaliser des projets d'aménagement dans les locaux

**Transport de population lors des sorties (scolaires, piscines, sportives) ainsi que maintenance du parc automobile**

**Maintenance de l'hôtel de ville et du centre administratif et réalisation de l'affichage administratif**



*Rénovée, l'usine de bois devient un lieu d'accueil ressources pour les familles*

## 2012

- Aménagement de la Manufacture - Relais d'Assistante Maternelle, Relais des Parents et Lieu unique d'inscription (600 000 €)
- Remplacement des verrières du gymnase Henri-Wallon (68 060 €)
- Travaux d'entretien et de réfection dans 6 écoles (218 660€) dont réfection de l'école Joliot-Curie (134 030 €)
- Travaux d'entretien et de réfection dans 2 centres de loisirs (34 420 €) et dans 2 crèches (58 055 €)

## 2013

- Réhabilitation du gymnase Hasenfratz
- Agrandissement du centre de loisirs Aragon
- Remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville
- Suivi d'étude de l'église Saint-Germain, et en coordination avec la communauté d'agglomération Est Ensemble celles de la piscine Leclerc, de la bibliothèque-ludothèque des Courtilières et de la maison de quartier des Courtilières
- Réaménagement des espaces de travail du centre administratif

77 agents à temps plein  
5 247 k€ dépenses de fonctionnement  
306 k€ recettes de fonctionnement  
3 085 k€ dépenses d'investissement  
2 697 k€ recettes d'investissement

67 668 personnes transportées lors de sorties scolaires ou sportives  
3140 interventions du Centre Technique Municipal (CTM)  
204 interventions de maintenance de véhicules dont 135 sur des véhicules légers et utilitaires

# Embellir l'espace public

La direction a une double vocation. En interne, venir en appui des services de la ville sur le plan logistique et de la sécurité, dans l'organisation des manifestations et de l'ensemble des fêtes. En externe, améliorer la qualité du cadre de vie et l'environnement des Pantinois.

DIRECTION  
des Espaces publics

**Embellissement et conservation du patrimoine de la ville**

- Entretien et accompagner, mettre en valeur des aménagements : mobilier urbain, désherbage
- Concevoir les implantations et les créations de massifs
- Préserver la faune et la flore

**Préservation de l'hygiène et de la sécurité de l'espace public**

- Assurer la sécurité des usagers dans les aires de jeux, les écoles et les terrains de proximité, les parcs
- Entretien l'espace public : opération de salage, propreté (nettoyage des graffitis, ramassage des déjections canines), élagage, dépôts sauvages...



## 2012

- Mise en place d'un numéro vert « Allo espace public »
- 4 opérations « Ma rue j'en prends soin » : rue Denis Papin, rue Méhul, rue des Pommiers, rue Berthier
- Horaires réaménagés pour améliorer les conditions de travail des agents
- Territorialisation en 4 secteurs et mise en place d'un pôle dédié avec 4 responsables techniques de secteur
- Réaménagement du parc Stalingrad et du square Revel
- Reprise de l'entretien du parc de la République
- Déplacement des jardins partagés de la rue Berthier à la rue Honoré
- Réaménagement de la rue du 11 novembre 1918
- Replantation de la rue des Grilles

*Rue des Pommiers, pour une ville plus nette, plus verte, plus belle*

## 2013

- 8 opérations « Ma rue, j'en prends soin » : rues Kléber, Formagne, Honoré-d'Estienne-d'Orves, Scandicci, Victor-Hugo, Etienne-Marcel, Toffier-Decaux, Sainte-Marguerite
- Projets de réhabilitation et d'aménagement des espaces verts :
  - parvis du lycée Simone-Weil
  - trottoirs de la rue Jules-Auffrès
  - square du grand Auger

62 agents à temps plein  
1 684 k€ dépenses de fonctionnement  
1 531 k€ dépenses d'investissement

1 825 demandes d'intervention de novembre 2012 à avril 2013  
26 engins de propreté (laveuses, aspiratrices, saleuses, véhicules utilitaires)

115 350 fleurs plantées et 400 arbres élagués  
55 jeux pour enfants réparés  
3620 m<sup>2</sup> de surface de graffitis traités (soit l'équivalent de 8 terrains de basket)

**DIRECTION**  
de la Voirie et  
des Déplacements

# Développer de nouvelles solutions de transport

La direction de la Voirie et des Déplacements a pour objectifs de définir et mettre en œuvre la politique des déplacements et du stationnement et de proposer de nouvelles solutions de transport. Elle est en charge de l'ensemble des projets de voirie neuve et du réaménagement des parcs et jardins.

**Mise en œuvre de la politique de déplacements**

- Faciliter les déplacements pour tous et proposer aux Pantinois une offre de transports diversifiée et équilibrée
- Réaliser des aménagements conformes à la réglementation
- Mettre en œuvre la politique de stationnement
- Accompagner les études urbaines
- Actualiser les plans de circulation

**Construire et aménager durablement**

- Mettre en œuvre un guide de conception des espaces publics ou Partis Pris Urbains et Paysagers (PPUP)
- Réaliser les opérations de réaménagement de la voirie, parcs et jardins



Décembre 2012, le T3 arrive à Pantin

## 2012

- Requalification et extension du parc Stalingrad (5,3 M€)
- Réhabilitation de la voirie, du stationnement et réaménagement de la totalité des espaces verts du secteur des Fonds d'Eaubonne (3 M€)
- Création de la voie Avéroés, d'un parking de 30 places et lancement des travaux de la place François Mitterrand dans la Zone de Renouveau Urbain (ZRU)
- Requalification de la rue de la Paix et de la rue du 11 novembre 1918
- Finalisation du plan de circulation du Haut-Pantin et Petit-Pantin
- Inauguration des travaux de la rue B.Delessert
- Réalisation d'un atlas des déplacements

## 2013

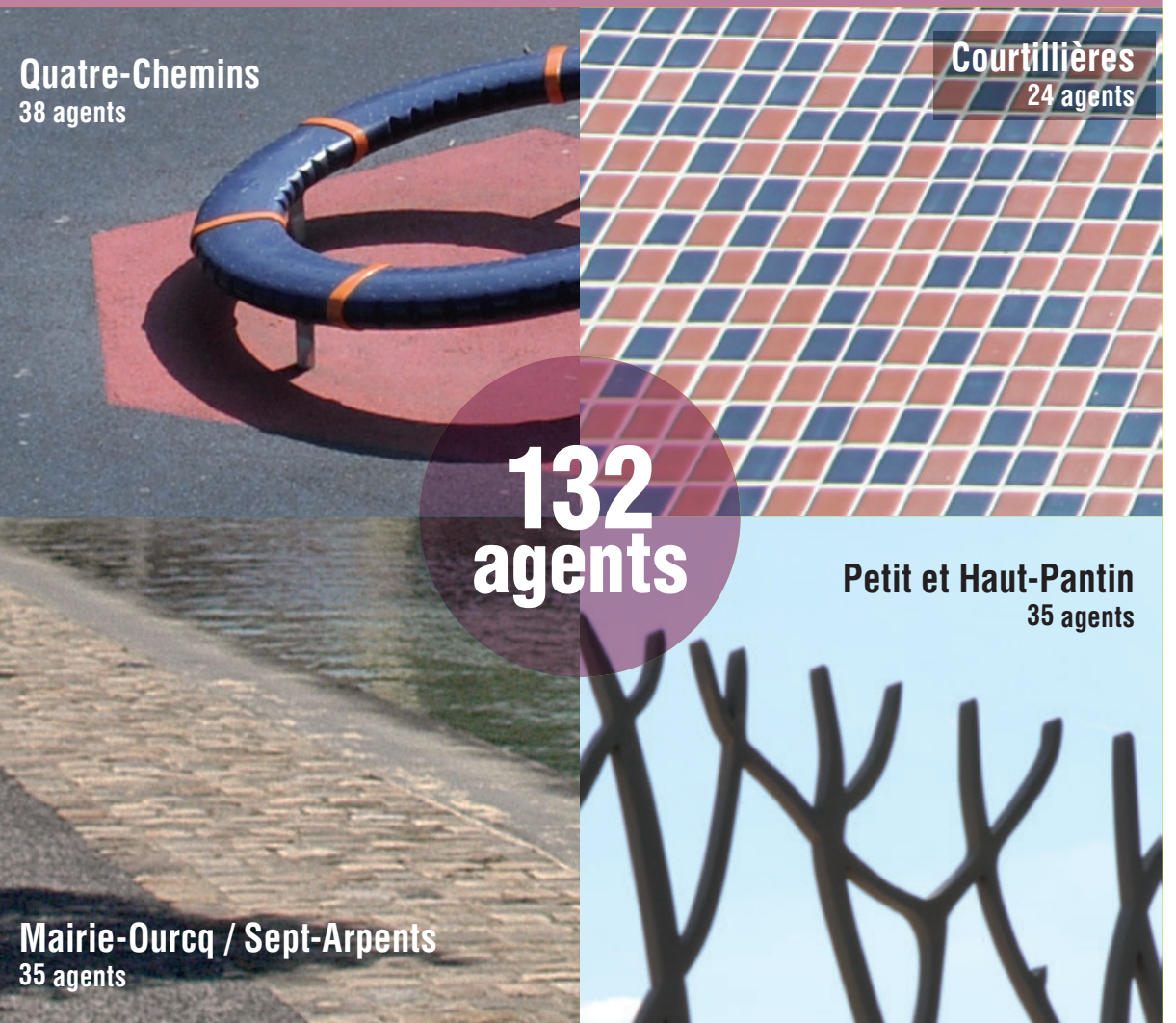
- Inauguration du parc Stalingrad
- Requalification de la rue Rouget-de-l'Isle
- Poursuite des travaux des Fonds d'Eaubonne
- Réaménagement du mail piéton Pont de Pierre / Édouard-Renard
- Implantation de 2 stations Autolib'
- Finalisation du plan de circulation des Quatre-Chemins
- Travaux de mise en sens unique du quai de l'Aisne

**58** agents à temps plein  
**464 k€** dépenses de fonctionnement  
**755 k€** recettes de fonctionnement  
**6 494 k€** dépenses d'investissement  
**221 k€** recettes d'investissement

**3 000** places de stationnement payant (+ 500 en 2012)  
**182** horodateurs  
**923** voyageurs par jour de semaine sur la navette 330  
**240 785** utilisations de Velib'  
**4 815** utilisations d'Autolib'

# La territorialisation : une nouvelle organisation pour mieux gérer l'espace public

Le nouveau principe de territorialisation vise à renforcer la proximité et l'efficacité des équipes auprès de la population. Pour une ville plus nette, plus verte, plus belle.



**Quatre-Chemins**  
38 agents

**Courtilières**  
24 agents

**132**  
agents

**Petit et Haut-Pantin**  
35 agents

**Mairie-Ourcq / Sept-Arpens**  
35 agents

**5 compétences :**

- propreté des voiries
- corbeilles de rue
- éclairage public
- espaces verts
- trottoirs et mobiliers urbains

**4 responsables techniques de secteur pour :**

- recenser les interventions à réaliser
- veiller à la réalisation des interventions et coordonner les différents acteurs concernés
- participer aux instances de vie locale
- répondre aux demandes écrites ou téléphoniques des riverains



DÉPARTEMENT

# Ressources

## Faciliter la modernisation de l'action publique

**4** directions, 83 agents, le département Ressources, créé en 2010 lors de la réforme de l'administration, a pour ambition d'accompagner l'évolution globale de l'organisation de la collectivité vers une gestion plus efficiente et de soutenir les directions opérationnelles dans leur recherche d'amélioration de la qualité du service public. Dans un contexte de raréfaction des ressources financières, l'ensemble des directions du département contribue à la modernisation des outils de gestion de la ville et à la création d'outils mieux adaptés aux besoins de la collectivité afin de permettre le fonctionnement des services dans les meilleures conditions possibles et selon les orientations politiques définies.

Le département Ressources n'est pas seulement au service des services, il participe également à la bonne allocation des ressources aux politiques publiques décidées et conduites. Il doit donc veiller au respect du cadre réglementaire qui s'impose à l'ensemble des collectivités mais également déterminer un cadre de fonctionnement commun et adapté à la collectivité.

Fabrice Martinez | Directeur Général Adjoint

### Direction des Finances

Anne-Gaël Alcantu

### Pôle Pilotage et Stratégies financières

Frédéric Jalier

### Pôle Budget et Comptabilité

Ingrid Pierron

### Direction des Relations humaines

Charles Amisse

### Pôle Carrière / Paie

Julie Brevet

### Pôle Études et Organisation

Sébastien Rolland

### Pôle Emploi, Compétences et Management

### Pôle Vie au travail

Khadija Salem

### Direction des Ressources juridiques et administratives

Damien Augias

### Pôle Commande publique

Françoise Martinez

### Pôle Affaires juridiques / Assemblées

Emmanuel Blum

### Direction des Systèmes d'information et des Patrimoines

Éric Bocquel

### Pôle Courrier

### Pôle Études et Projets

### Pôle Informatique et Télécom

Nicolas Le Coeur

### Pôle Mémoire et Patrimoine

Geneviève Michel

Être au service des services  
dans le respect du cadre réglementaire

DIRECTION  
des Finances

# Contribuer au pilotage et garantir la santé financière de la ville

La vocation de la direction des Finances est de garantir en interne le respect des procédures budgétaires et comptables, et en externe, de mettre en œuvre la politique financière, budgétaire et fiscale envisagée par les élus.



**Mise en œuvre de l'élaboration budgétaire au suivi comptable et financier de la ville**

- Garantir la bonne organisation, le suivi et le contrôle de l'élaboration budgétaire à l'exécution comptable
- Veiller au respect des procédures réglementaires et à la fiabilité des comptes
- Établir l'ensemble des budgets de la ville
- Préparer le compte administratif
- Assurer le suivi de la dette, de la TVA et de l'inventaire

**Contribution à la définition de la stratégie financière de la ville, à sa mise en œuvre et à l'optimisation des recettes**

- Mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion et palier la raréfaction des ressources
- Créer des outils d'aide à la décision (PPI, indicateurs, analyses financières)
- Réaliser des analyses rétrospectives et prospectives facilitant la prise de décision
- Produire des tableaux de bord et proposer des mesures correctives
- Assurer le contrôle de gestion des organismes satellites
- Rechercher de nouvelles sources de financement

*La stratégie financière au cœur du projet de réforme de l'administration*

## 2012

- Structuration de la comptabilité analytique et réalisation de la refonte budgétaire selon le nouvel organigramme issu de la mise en œuvre des projets de direction
- Amorçage d'un contrôle de gestion, notamment sur les organismes satellites de la ville
- Rationalisation de la dépense et des modes de gestion via la mise en place de la commission des moyens
- Optimisation des ressources de la ville avec la mise en place de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure), recherche de nouveaux financements, renforcement du pilotage des recettes existantes
- Mise à jour de l'inventaire de 2006 à 2009
- Organisation et préparation des transferts de compétences à Est Ensemble et évaluation des transferts financiers et humains via le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

## 2013

- Poursuite de l'évaluation et de la mise en œuvre opérationnelle et technique des transferts à Est Ensemble
- Mise en œuvre de la comptabilité analytique, établissement d'un rapport annuel d'activités et déploiement du contrôle de gestion
- Définition d'une nouvelle politique fiscale pour 2014/2020 et recherche de nouveaux financements
- Réalisation d'un inventaire physique

**13** agents à temps plein  
**6 378 k€** dépenses de fonctionnement  
**104 937 k€** recettes de fonctionnement (dont l'ensemble des dotations de l'État, l'attribution de compensation, et les impôts locaux directs)  
**27 645 k€** dépenses d'investissement  
**25 618 k€** recettes d'investissement

**15 577** mandats et annulations de mandats  
**22 174** titres et annulations de titres

# Accompagner et développer les compétences

La direction des Relations humaines sert à la fois la politique publique municipale, l'administration communale dans son ensemble et les agents, individuellement. Accueillir, informer, orienter et conseiller le personnel, la direction des Relations humaines renforce le lien social entre les agents et contribue à améliorer leurs conditions de travail.



*Le pôle carrière / paie gère la situation de 1 773 agents*

## 2012

- Aménagement du temps de travail
- Refonte du régime indemnitaire
- Mise en place d'un plan de formation triennal
- Résorption de l'emploi précaire

## 2013

- Mise en place d'un nouveau logiciel RH
- Maîtrise de la masse salariale
- Accompagnement des agents transférés à la communauté d'agglomération Est Ensemble
- Poursuite du plan de résorption de la précarité au sein de la collectivité (CDIisation, intégration et titularisation)
- Mise en place d'un plan de développement managérial
- Mise en place d'un plan de prévention

DIRECTION  
des Relations humaines

**Réalisation de l'ensemble des recrutements et des mobilités internes et participation aux procédures de reclassement professionnel**

- Participer à l'élaboration des fiches de poste, diffuser les offres, présélectionner les candidats, organiser et participer aux commissions de recrutement
- Accompagner les agents dans la recherche de nouveaux postes
- Suivre les effectifs recrutés et les contrats des agents non titulaires

**Conception et pilotage du recensement des besoins en formation**

- Élaborer le plan de formation
- Gérer et suivre les demandes de formation individuelle

**Suivi de la carrière des agents de la collectivité**

- Conseiller et suivre les agents dans leurs démarches administratives
- Formaliser les données individuelles sur la rémunération des agents et le contrôle des feuilles de paie

**Organisation des comités paritaires**

- Organiser les réunions Comité Technique Paritaire (CTP) et Comité Hygiène Sécurité (CHS)
- Favoriser le dialogue social

**Application des règles d'hygiène et de sécurité au travail**

- Réaliser le document unique
- Veiller au bien-être des agents

**Mise en œuvre des actions de communication et diffusion de l'information auprès des agents**

- Élaborer et diffuser les supports de communication interne
- Informer de l'actualité de la collectivité

**Mise en place et tenue des outils d'aide à la gestion des services (effectifs par direction, masse salariale, absentéisme, procédures disciplinaires)**

**28** agents à temps plein  
**67 999 k€** dépenses de fonctionnement (dont l'intégralité de la masse salariale de la ville)  
**1 487 k€** recettes de fonctionnement

**DIRECTION**  
des Ressources juridiques  
et administratives

# Assurer la sécurisation juridique de la ville

La direction des Ressources juridiques et administratives veille au respect de la réglementation tant dans le conseil et l'assistance juridique pour les projets menés par la ville, que pour l'organisation des instances officielles de la municipalité que sont les bureaux, commissions et conseils municipaux. La direction assure également la gestion de la commande publique et supervise la reprographie.

**Contrôle et assistance juridique**

- Conseiller les élus, la direction générale et les directions avec une expertise juridique
- Veiller à la légalité des actes
- Gérer les contentieux

**Gestion des assemblées et production des actes réglementaires**

- Assurer l'organisation et le suivi des séances du conseil municipal
- Exécuter les décisions du conseil municipal

**Suivi et accompagnement des services dans les procédures de marchés publics**

- Gérer les marchés : de l'analyse du besoin à la notification au titulaire
- Gérer les commissions d'appel d'offres et les commissions de délégation des services publics

**Mise en place d'une politique d'achats**

- Assurer une veille juridique
- Assurer le suivi budgétaire et la programmation d'investissements
- Mettre en œuvre et gérer la procédure des marchés publics
- Recenser les besoins, négocier, engager les crédits, harmoniser les investissements mobiliers et matériels



La direction veille au bon déroulement du conseil municipal

## 2012

- Sécurisation des contrats d'assurance de la ville
- Mise en place de la première phase de la dématérialisation des assemblées
- Contribution à la mise en place d'une commission des moyens
- Conseils et assistance juridique concernant la mise en place d'une cellule de veille et de contrôle des adresses sensibles de la ville (squats, habitat insalubre menaçant, ruines...)

## 2013

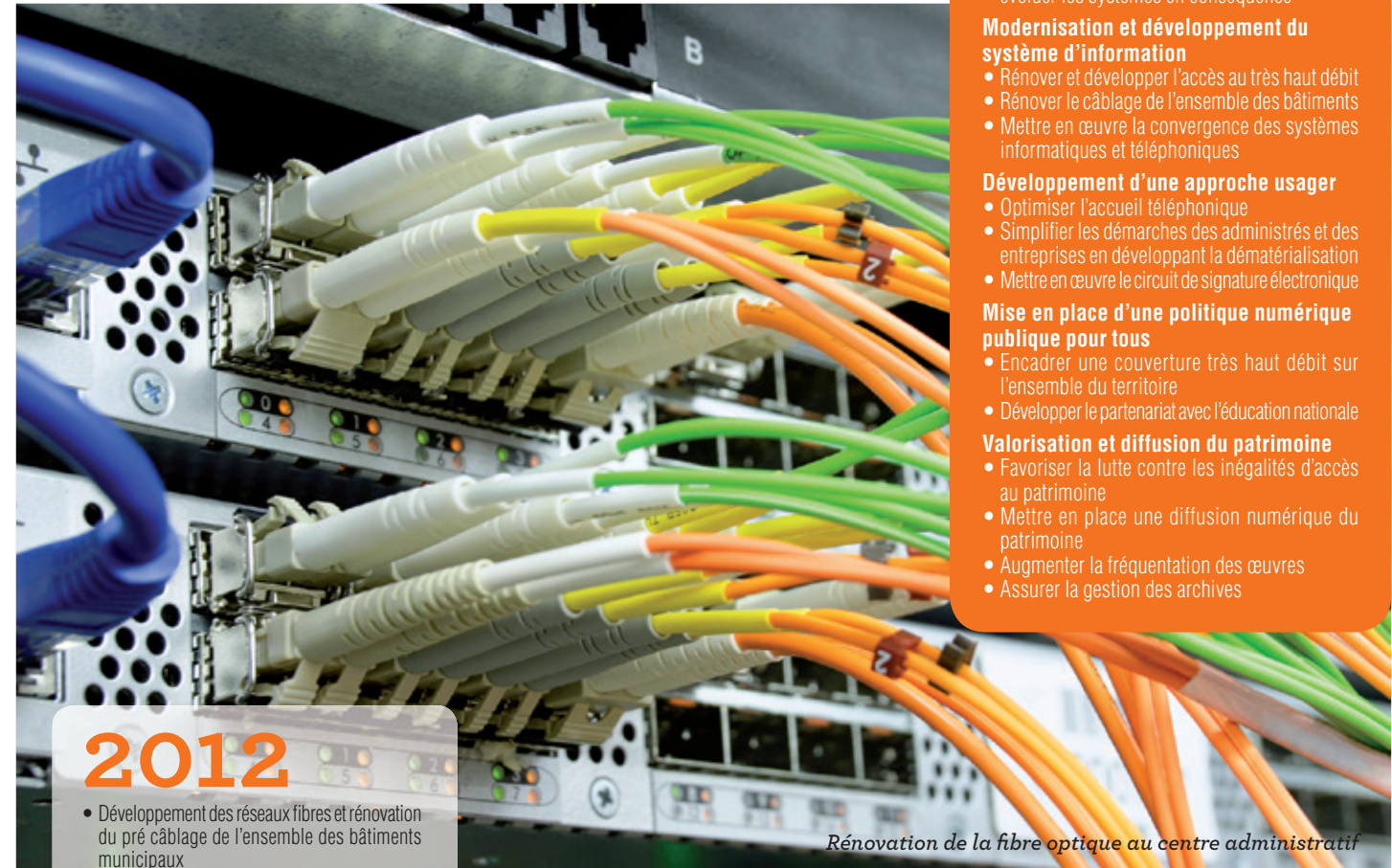
- Mise en place de la carte achats, optimisation de la politique d'achat et recherche d'économies d'échelle
- Dématérialisation des convocations (ordre du jour, délibération, projet) aux conseils municipaux
- Mise en place d'une veille juridique

**15** agents à temps plein  
**920 k€** dépenses de fonctionnement  
**35 k€** recettes de fonctionnement  
**311 k€** dépenses d'investissement  
**2 k€** recettes d'investissement

**141** marchés publics attribués  
**13** contentieux juridiques  
**4** polices d'assurances gérées  
**6** commissions d'appels d'offres  
**330 k€** budget consacré au mobilier et au matériel  
**198 k€** de dotations vestimentaires

# Conduire la mise en œuvre des nouvelles technologies et valoriser le patrimoine

La direction a pour missions de mettre en place les moyens informatiques et télécom de la collectivité et d'en garantir le bon fonctionnement. En charge du pôle Mémoire et Patrimoine, la direction a également pour objectif de contribuer à l'appropriation du territoire et de son histoire par les habitants. Enfin, elle assure la gestion du courrier.



## 2012

- Développement des réseaux fibres et rénovation du pré câblage de l'ensemble des bâtiments municipaux
- Renouvellement des matériels, des logiciels et des systèmes d'impression avec pour objectif la diminution des coûts de fonctionnement
- Lancement du projet de dématérialisation

## 2013

- Refonte du centre d'appel
- Renouvellement du parc informatique
- Organisation des Journées du Patrimoine
- Dématérialisation des Assemblées
- Contribution à la mise en place des PV électroniques

Rénovation de la fibre optique au centre administratif

**23** agents à temps plein  
**1 209 k€** dépenses de fonctionnement  
**969 k€** dépenses d'investissement  
**40 k€** recettes d'investissement

**50** sites interconnectés  
**1 000** postes informatiques gérés et 900 interventions d'assistance informatique réalisées  
**3 450** ouvrages disponibles en salle de lecture et 1536 consultations des archives

**DIRECTION**  
des Systèmes  
d'information et  
des Patrimoines

**Gestion et maintien des infrastructures informatiques**

- Veiller au bon fonctionnement des serveurs (virtuels et physiques) et mettre à jour les infrastructures logicielles
- Anticiper les besoins des utilisateurs afin de faire évoluer les systèmes en conséquence

**Modernisation et développement du système d'information**

- Rénover et développer l'accès au très haut débit
- Rénover le câblage de l'ensemble des bâtiments
- Mettre en œuvre la convergence des systèmes informatiques et téléphoniques

**Développement d'une approche usager**

- Optimiser l'accueil téléphonique
- Simplifier les démarches des administrés et des entreprises en développant la dématérialisation
- Mettre en œuvre le circuit de signature électronique

**Mise en place d'une politique numérique publique pour tous**

- Encadrer une couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire
- Développer le partenariat avec l'éducation nationale

**Valorisation et diffusion du patrimoine**

- Favoriser la lutte contre les inégalités d'accès au patrimoine
- Mettre en place une diffusion numérique du patrimoine
- Augmenter la fréquentation des œuvres
- Assurer la gestion des archives

DÉPARTEMENT

# Solidarités et Proximité

## Agir au plus près des Pantinois

**4** directions, 467 agents, le département Solidarités et Proximité est entièrement tourné vers le service rendu à l'utilisateur.

Les objectifs du département Solidarités et Proximité sont le reflet de la politique de solidarité et de justice sociale volontariste de la municipalité :

- > réduire les inégalités quelles qu'elles soient ;
- > favoriser l'accès aux soins (prévenir et guérir) ;
- > promouvoir l'autonomie de la personne et faciliter son maintien à domicile ;
- > faciliter, simplifier et rapprocher les démarches des usagers.

L'accueil du tout-petit constitue une priorité municipale. Il s'agit de développer et de diversifier les modes d'accueil.

En 2012, un premier contrat local de santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) décline les priorités municipales dans le domaine de la santé. Une étude sur les horaires d'ouverture des services au public a permis de cerner les besoins des usagers pour mieux les prendre en compte.

Patricia Ulloa | Directrice Générale Adjointe



*Proposer des services publics de qualité  
à tous les Pantinois*

### Direction de l'Action sociale

Christine Nouaillhetas

#### > Pôle Aides et Animations

Céline Moulinou

#### > Pôle Maintien à domicile

Anne-Marie Lecain

#### > Pôle RSA

Abdellatif Mohamed

#### > Pôle Service social

Fatia Kihel

### Direction Petite enfance et Familles

Alice Carré

#### > Pôle Établissements accueil

##### Petite enfance

Gisèle Accart

#### > Pôle Information accompagnement

##### des familles et Accueil individuel

### Direction des Relations avec les usagers

Anne-Cécile Boda

#### > Pôle Démarche enfant/famille

##### Pôle Population et Funéraire

Maria Ganito

#### > Pôle Relations citoyennes

Françoise Bouvet

### Direction de la Santé

Jean Malibert

#### > Pôle Centres de santé

Didier Duhot

Patricia Lanaud

#### > Pôle Centre médico

##### psycho-pédagogique

Jean-Michel Grellet

#### > Pôle Prévention Santé Handicap

Isabelle Granger

DIRECTION  
de l'Action sociale

## Réduire les inégalités et promouvoir l'autonomie

La direction a pour vocation d'accompagner les parcours d'insertion, de prendre en charge les personnes dépendantes et de garantir un service public de qualité et de proximité. Le pôle RSA et le service social remplissent des compétences départementales déléguées à la ville de Pantin.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) à travers ses pôles Maintien à domicile et Aides et animations seniors assure la mise en œuvre des politiques de solidarité de la commune.

**Développement des services de proximité répondant aux besoins de la population bénéficiaire du RSA sociale en matière d'insertion socio-professionnelle**

**Traitement des difficultés des individus et des familles visant à conquérir ou préserver leur autonomie sociale**

**Mise en œuvre de la politique d'action sociale, lutte contre l'exclusion et le non recours aux droits :**

- Accompagner les familles
- Favoriser les solidarités et le lien social
- Combattre l'isolement des personnes âgées



*Dialoguer, soutenir, accompagner notamment les plus fragiles*

### 2012

- Création d'un club des créateurs d'entreprises bénéficiaires du RSA
- Poursuite de l'accompagnement d'une population de plus en plus nombreuse et dont les conditions s'aggravent (travailleurs pauvres, précarité énergétique)
- Augmentation des prestations réalisées par le CCAS : repas servis, travaux de petite maintenance, prises en charge par le SSIAD
- Prise en charge d'une augmentation du nombre de dossiers RSA instruits et du nombre de personnes domiciliées au CCAS

### 2013

- CCAS
- Mise en œuvre des chèques d'accompagnement personnalisé
  - Révision du fonctionnement de la commission d'aide financières
  - Mise en œuvre du 8h-20h au Maintien à domicile

**83** agents à temps plein CCAS  
**43** agents à temps plein  
**1 539 k€** dépenses de fonctionnement  
**526 k€** recettes de fonctionnement

**3 292** bénéficiaires du RSA  
**1 517** participants aux actions collectives organisées par le pôle RSA  
**10 414** ménages reçus par les services sociaux  
**223** bénéficiaires de la prestation « auxiliaire de la vie sociale » pour 46 375 heures de prestations

**10 884** repas servis dans le cadre du portage à domicile  
**16 169** passages à l'accueil du CCAS (soit 65 Pantinois en moyenne / jour)

## Offrir un accueil de qualité à l'enfant

La direction a pour vocation de favoriser la qualité de l'offre d'accueil du jeune enfant et de sa famille et de soutenir les parents dans leur mission de premiers éducateurs de l'enfant.

DIRECTION  
Direction Petite Enfance  
et Familles

**Développement et diversification de l'offre de modes d'accueil collectif de la petite enfance**

- Proposer une offre de modes d'accueil collectif dans les 9 établissements d'accueil municipaux
- Réaliser une veille permanente sur la qualité, l'accessibilité et l'éco-responsabilité du service public d'accueil de la petite enfance

**Mise à disposition d'une réponse adaptée aux besoins d'information, d'accompagnement et de soutien des parents**

- Fournir une information lisible, cohérente et adaptée aux parents
- Accompagner le développement de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile)
- Accompagner, soutenir les familles et les parents quel que soit l'âge de leur enfant



### 2012

- 432 enfants ont participé à « Petit à Pantin » :
- Organisation de conférences débats
- Déploiement géographique de l'offre de services : mise en place de permanences du Relais des parents aux Courtilières et aux Quatre-Chemins, mise en place d'un accueil assistantes maternelles / enfants animé par le Relais petite enfance sur le Haut-Pantin.

### 2013

- Évolution des modalités d'application de la Prestation de Service Unique dans les établissements
- Regroupement des Relais des parents, Relais petite enfance et Lieu unique d'inscription au sein de la Manufacture, nouveau lieu ressources dédié aux parents
- Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan de maîtrise des risques sanitaires
- Accompagnement de l'ouverture de 3 crèches privées au sein desquelles la ville a réservé 36 places
- 10<sup>ème</sup> édition de Petit à Pantin

**165** agents à temps plein  
**638 k€** dépenses de fonctionnement  
**4 602 k€** recettes de fonctionnement  
**41 k€** recettes d'investissement

**9** établissements d'accueil  
**815** enfants accueillis  
**2 563** contacts établis avec les familles sur le lieu unique d'inscription  
**1 205** actions individuelles ont été réalisées au Relais des parents

**66** actions collectives regroupant 468 personnes ont été organisées par le Relais des parents  
**186** places proposées en commission d'admission aux modes d'accueil, soit un taux d'admission de près de 25%

*Près de 25% des demandes d'accueil dans les structures municipales sont satisfaites*

**DIRECTION**  
des Relations  
avec les usagers

# Placer l'utilisateur au centre des politiques publiques

Accueil, Population, Facturation périscolaire et Cimetière, la direction est en contact direct avec les administrés. Elle doit garantir et faciliter l'accès au service public en apportant un soutien individualisé aux publics dans leur orientation et leurs démarches. Elle tend à faciliter les pratiques administratives en leur donnant plus de lisibilité, en les simplifiant et en diversifiant les sources d'accès.

**Accueil des usagers**

- Informer et orienter les usagers
- Assurer les démarches administratives relatives à l'État-civil, à l'identité, aux affaires générales et militaires, aux élections et aux opérations funéraires

**Inscription, facturation pour les activités scolaires et périscolaires**

- Réaliser les inscriptions, la facturation et les encaissements
- Instruire et suivre les dossiers



*Accueillir le public et faciliter ses démarches : une mission quotidienne*

**46** agents à temps plein  
**49 k€** dépenses de fonctionnement  
**2 786 k€** recettes de fonctionnement

**1** cimetière municipal  
**4 003** quotients familiaux calculés  
**3 595** inscriptions scolaires et périscolaires  
**124 872** visites soit une moyenne de 473 visites par jour sur les 3 accueils physiques  
**129 576** appels téléphoniques

## 2012

- Élaboration d'une consultation sur l'harmonisation des horaires du centre administratif et des maisons de quartier
- Création de démarches en ligne pour toutes les inscriptions périscolaires
- Mise en place de rendez-vous individuels pour le calcul du quotient familial
- Mise en place de correspondants informations

## 2013

- Initiation d'une démarche « Qualité » pour l'accueil et d'un portail périscolaire
- Facilitation des inscriptions aux activités sportives
- Évolution des mariages (dossier, charte, célébration)
- Révision du règlement intérieur et création d'un jardin du souvenir au cimetière
- Renforcement des rendez-vous individualisés pour le quotient familial

# Assurer l'accès aux soins

La ville de Pantin a développé une tradition forte d'actions en faveur de la santé. La direction de la Santé illustre la volonté de prise en compte globale et transversale des thématiques de santé publique et a pour objectif de proposer une réponse en terme d'offre de santé aux besoins de la population pantinoise.

**DIRECTION**  
de la Santé

**Évaluation des besoins réels des habitants en prévention, dépistages, soins et développement d'une politique locale de santé publique**

**Maintien et développement d'une offre de soins sur le territoire**

- Développer une offre de santé municipale de qualité financièrement accessible à tous les Pantinois
- Offrir des consultations et des soins polyvalents en médecine générale et de spécialité (CMS)
- Proposer une offre de soins destinée aux enfants et adolescents présentant des difficultés d'adaptation, des troubles neuropsychiques, psychomoteurs, orthophoniques ou des troubles du comportement (CMPP)

**Contribution à l'intégration dans la ville des personnes en situation de handicap ou de dépendance**

**Développement de la prévention et de l'éducation pour la santé**



*Des centres de santé au plus près des habitants*

## 2012

- Signature d'un contrat local de santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé réaffirmant les priorités en matière de santé partagées entre l'agence et la ville
- Accroissement de l'activité du CMPP en raison d'un afflux d'enfants provenant des communes avoisinantes
- Restructuration des équipes de soins dans les CMS

## 2013

- Mise en place du protocole « précarité » au sein des CMS afin de prendre en charge les patients sans couverture sociale et de lutter ainsi contre les inégalités sociales de santé
- Développement de nouvelles offres de soins : éducation thérapeutique du patient diabétique, dépistage des patients porteurs d'un syndrome d'apnée du sommeil...
- Mis en œuvre de la pratique des vaccinations par les infirmières des CMS de Pantin

**122** agents à temps plein  
**519 k€** dépenses de fonctionnement  
**4 048 k€** recettes de fonctionnement

**3** CMS, 1 CMPP  
**365 889** actes réalisés et 28 432 patients reçus dans les CMS

**19%** de bénéficiaires ou d'ayant droit à la CMU-C et 4% à l'Aide Médicale de l'Etat (AME)

**505** enfants accueillis. 53 % sont d'âge primaire - 6/11 ans

**181** interventions de prévention ont été réalisées de septembre 2011 à août 2012

**26** séances de vaccination gratuites

**2 791** enfants de 6 à 12 ans ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et 1 062 enfants d'un dépistage pédiculaire

# Cabinet du Maire

## Accompagner la réalisation du projet politique municipal dans toutes ses dimensions

**L**e cabinet assiste le maire et les élus dans leurs fonctions. Il s'assure de la bonne exécution du programme validé par les électeurs et de l'application des décisions du maire et des élus. Par ailleurs, il est chargé de la valorisation des politiques publiques et de l'organisation, en lien avec les services, des manifestations officielles et des événements publics.

Force de propositions pour anticiper ou résoudre des crises, le cabinet est aussi un outil de conseil stratégique et d'aide à la décision. En 2012, le cabinet a plus particulièrement œuvré sur cinq dossiers d'importance. Le Plan de tranquillité publique, le Plan éducatif local et la réforme des rythmes scolaires, la territorialisation des services intervenant sur l'espace public, la relation avec l'agglomération Est Ensemble et le départ de la présidence de Bertrand Kern, et la réforme de l'administration. Sur ces dossiers, le cabinet en lien étroit avec les élus et la direction générale a apporté son expertise politique et ses savoir-faire spécifiques.

Philippe Bon | Directeur de cabinet  
Thomas Laparre | Chef de cabinet



### Cabinet du Maire

Collaborateurs  
Secrétariat du maire et des élus  
> **Pôle Relations publiques**  
Jean-Luc Rannou

### Direction de la Communication

Sophie Grimm  
> **Pôle Communication événementielle & Parole publique**  
Aurore Delacroix  
> **Pôle Promotion des services et du territoire & Stratégie numérique**  
Johanna Brinet  
> **Pôle Information Canal**  
Serge Bellaïche

Installation du Conseil des enfants pantinois dans la salle du Conseil municipal

DIRECTION de la Communication

# Faire connaître, faire aimer, faire participer

La direction de la Communication assure la promotion des initiatives et des projets portés conjointement par les élus et l'administration. Son rôle : organiser au quotidien l'image et le discours qui émanent de la ville pour les rendre clairs et attractifs auprès de ses différentes cibles (population, entreprises et investisseurs, relais d'opinion...). Ses objectifs principaux : valoriser le territoire et les services publics pantinois et contribuer à la cohésion du corps social.

Au travers de différents vecteurs d'information et de communication (magazine, site internet, supports papier, vidéos...):

**Mise en œuvre d'une image positive et renforcement de l'attractivité du territoire**

- Rendre visible et lisible le projet de ville dans toutes ses dimensions, culturelle, sociale, économique et urbaine
- Consolider l'identité visuelle du territoire (charte graphique et marquage urbain)
- Favoriser le sentiment d'appartenance des Pantinois à leur commune
- Participer au développement d'une stratégie de marketing territorial

**Promotion de l'offre de services publics pantinois et simplification de l'accès aux démarches**

- Valoriser les services et les équipements de façon générique et/ou spécifique
- Diffuser la programmation des structures municipales
- Réaliser les supports simplifiant la relation avec les usagers
- Faciliter les démarches administratives via les services on-line (en collaboration avec la DRU et la DSI)

**Développement du bien-vivre ensemble**

- Mobiliser la population autour des événements festifs, culturels, sportifs et de loisirs
- Favoriser l'exercice de la démocratie locale en permettant aux citoyens pantinois de s'informer et de participer



Campagne citoyenne de sensibilisation au vote

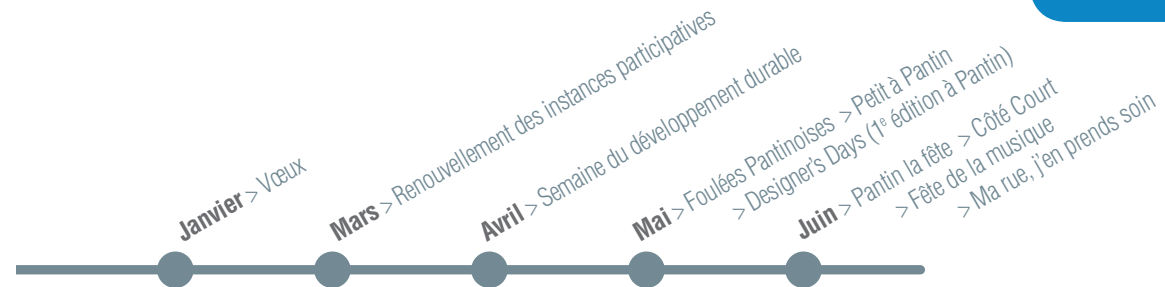
## 2012

- Enquête de lectorat du magazine Canal : sur les personnes interrogées ayant lu ou parcouru Canal, 9 / 10 se disent satisfaites (échantillon de 604 personnes de 15 ans et +)
- Lancement de la nouvelle ligne éditoriale (guides, catalogues, dépliants...)
- Campagne de sensibilisation au vote
- Campagne de promotion des services publics pantinois (30 visuels/slogans créés en 3 ans)
- Marquage du logo sur les véhicules municipaux
- Marquage urbain valorisant tous les nouveaux aménagements / équipements / projets
- Mise en cohérence graphique de tous les formulaires de la collectivité

## 2013

- Bilan de ville 2001-2013
- Élaboration et diffusion de 3 consultations majeures : RN3, rythmes scolaires, parc/école Diderot
- Achèvement du déploiement du logo et de la nouvelle identité visuelle (débutée en 2011) : nouvelles plaques de rues et de bâtiments
- Marquage urbain grand format des zones en fort développement : Zac du Port, Hoche-Centre ville, Zac Grands Moulins...
- Campagne "Tous responsables de l'espace public"
- Nouveautés sur le site internet : > démarches périscolaires 3-17 ans on-line > cinquième vidéo racontant l'histoire de Pantin (depuis 1970) > carte interactive des projets urbains
- Lancement de la page Facebook de Pantin

## TEMPS FORTS événementiels



## PÔLE Relations publiques

En soutien du cabinet du maire et des différentes directions, l'équipe assure l'organisation logistique des temps événementiels initiés par la ville : manifestations protocolaires, moments festifs et de loisirs, réunions publiques...



16 agents (+ 1 vivier de pigistes)  
633 k€ dépenses de fonctionnement  
8 k€ recettes de fonctionnement

1 magazine diffusé à 31 000 exemplaires 10 fois / an (Canal)  
1 site internet : > 27 000 visiteurs/mois en moyenne > 1000 pages de contenu réactualisées en permanence  
400 reportages photos  
+ de 100 manifestations valorisées  
+ de 60 plans de communication imaginés et mis en œuvre  
25 campagnes d'affichage grand format



*Ce document présente les principales réalisations et les chiffres-clés de la collectivité en 2012. Il n'est pas exhaustif. Ce rapport d'activités a été co-réalisé par le département Ressources et la direction de la Communication.*

**ville-pantin.fr**

**Information**

45, av. du Général-Leclerc  
(tél.) 01 49 15 40 00